

Soisy-sous-Montmorency, le 9 avril 2019

Monsieur le Directeur Général de la Gendarmerie Nationale,

C'est avec surprise et affliction que nous avons pris connaissance des propos tenus par l'un de vos officiers supérieurs sur une chaîne d'information en continu à forte audience, BFMTV.

En effet, le Colonel Michaël Di Meo s'est pitoyablement illustré par sa prestation médiatique à l'occasion du documentaire intitulé « POLICE, AU CŒUR DU CHAOS ».

Présenté comme le haut gradé qui commandait les gendarmes mobiles dans la capitale, le Colonel Di Meo s'est permis de dénigrer, sans la moindre nuance élémentaire, le comportement des unités de Police dont certaines interventions filmées lors de l'acte 3 des « gilets jaunes », le samedi 1<sup>er</sup> décembre 2018, lui ont été présentées.

Face aux images chocs d'effectifs CRS évacuant un fast-food occupé par les « gilets jaunes », livrées hors tout contexte, ce colonel a martelé méthodiquement son avis tranché : « **ce sont des violences policières** ». De plus belle, il commentait l'intervention des effectifs de brigades anticriminalité en estimant que « *ce sont des unités qui ont un emploi de la force moins mesuré, moins structuré que ne peuvent l'avoir des unités spécialisées dans le maintien de l'ordre* ».

Nous ne pouvons que condamner les assertions du Colonel Di Meo alors que les agissements potentiellement blâmables qui pourraient avoir été commis à cette occasion font l'objet d'une enquête de l'Inspection générale de la Police Nationale qui est loin d'être close à ce stade. En la matière, faut-il le rappeler à vos collaborateurs, toute infraction, toute faute et tout manquement révélés par notre inspection sont pourtant disciplinairement et judiciairement sanctionnés.

Nous sommes d'autant plus surpris que la communication de votre institution est habituellement parfaitement orchestrée et émettons, en conséquence, quelques doutes quant au caractère inopiné des propos tenus.

Alors que Police et Gendarmerie sont, pour l'instant, deux institutions distinctes, qui exercent au sein d'un même ministère des missions identiques, comme le relève le rapport de 2008 sur la parité globale, nous nous attendions à un minimum de solidarité en cette période difficile où les deux forces de sécurité font face à de multiples menaces (« Gilets jaunes », terrorisme, vague migratoire, etc.) sous le regard rarement bienveillant des spécialistes médiatiques autoproclamés.

De ce fameux samedi 1<sup>er</sup> décembre, nous préférons surtout retenir les images insupportables qui montraient des policiers à terre sauvagement agressés par des émeutiers qui avaient pris d'assaut et saccagé l'Arc de Triomphe et éteint la flamme du tombeau du Soldat inconnu.

Pour notre part, nous ne nous permettons pas de relayer publiquement les fautes supposées que peuvent commettre des gendarmes en exercice car nous estimons devoir afficher une solidarité de nos institutions et non une quelconque défiance à partir d'errements individuels qui sont eux aussi sanctionnés lorsqu'ils sont avérés.

C'est ainsi que nous tenions à vous interroger très directement sur les grandes lignes de la stratégie de communication que vous développez ces derniers temps au sein de l'institution que vous dirigez.

En effet, dans le cadre d'une émission dont la thématique était aussi sensible, nous ne pouvons imaginer que votre représentant, un officier supérieur d'expérience, n'ait pas été préalablement briefé sur le discours à tenir et sur les éléments de langage nécessaires pour éviter notamment d'interférer dans une enquête en cours et pour écarter toute polémique stérile entre nos deux institutions.

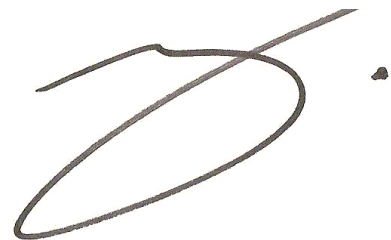
Nous tenons donc à vous demander ouvertement si les propos tenus par ce colonel proviennent d'une erreur individuelle qui sera sanctionnée ou si vous considérez son attitude conforme aux attentes des directives de communication qui lui ont été préalablement données.

Nous pouvons parfaitement comprendre l'étonnement qui pourrait vous animer à l'examen de notre questionnement extrêmement abrupt mais sachez qu'en cette époque notoirement troublée, nous ne pouvons plus comprendre ni tolérer des attaques plus ou moins directes dirigées à l'endroit de la Police Nationale qui salissent notre honneur et qui nuisent aux valeurs républicaines que nos deux institutions sont censées défendre.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Directeur Général, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

**Olivier BOISTEAUX**

Président du Syndicat Indépendant  
des Commissaires de Police



Monsieur Richard LIZUREY  
Directeur Général de la Gendarmerie Nationale  
4 rue Claude Bernard  
92 Issy-les-Moulineaux